

au cours du congé d'été, afin d'empêcher l'application du remaniement de la carte électorale?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, j'ai dit que j'espérais que nous pourrions revenir en septembre pour parachever notre travail.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le travail que nous devons parachever, à notre retour en septembre, englobe-t-il le régime d'assistance publique du Canada et le programme d'assurance-frais médicaux?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, nous avons déjà une quantité de questions au programme. Mon honorable ami sait que sa question et les sujets particuliers sur lesquels il a également posé plusieurs questions, sont extrêmement importants et nous voulons faire des progrès. L'importance et le moment de chaque étape, du moins à l'égard d'une de ces questions, sont liés jusqu'à un certain point à la prochaine conférence fédérale-provinciale qui doit s'ouvrir dans une semaine ou deux.

M. Knowles: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme l'une des questions que j'ai mentionnées, le programme d'aide du Canada, a été clairement énoncée dans le discours du trône, cette affaire sera-t-elle inscrite au *Feuilleton* et étudiée au cours de la présente session?

Le très hon. M. Pearson: J'ai le ferme espoir que nous aurons complété avant la fin de la session l'intervention du Parlement sur cette affaire très importante.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, pe désire poser une question supplémentaire.

Le très honorable premier ministre a tenu une sorte de référendum parmi les députés libéraux, il n'y a pas longtemps, pour savoir s'il serait sage de tenir des élections avant le remaniement électoral. Tantôt, nous avons bien entendu dire que la réfection de la carte électorale aurait probablement lieu avant les élections si les travaux parlementaires reprenaient au mois de septembre; mais je pense que le peuple canadien serait intéressé à savoir si le gouvernement a l'intention de tenir des élections avant ou après le remaniement des circonscriptions électorales.

[Traduction]

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je ne crois pouvoir rien ajouter à ce que j'ai déjà dit sur cette question très importante. Je sais gré à mon honorable ami d'avoir fait des sondages parmi le parti libéral. Il

me laisserait peut-être organiser un scrutin parmi les Créditistes.

[Français]

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur...

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre! Nous avons eu une longue discussion sur cette question très intéressante et très importante. Peut-être devrions-nous permettre une ou deux autres questions supplémentaires et y mettre fin.

L'hon. M. Lambert: Vous ne parlez pas des réponses, monsieur l'Orateur?

L'hon. M. Starr: Je désire poser une question au ministre du Travail...

M. l'Orateur: L'honorable député de Lapointe a la parole.

[Français]

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au sujet de la réfection de la carte électorale.

Le très honorable premier ministre peut-il nous dire s'il est vrai que les membres de son parti sont tellement mécontents de la nouvelle répartition de la représentation électorale qu'ils veulent déclencher des élections avant qu'elle soit en vigueur?

[Traduction]

Le très hon. M. Pearson: Non, monsieur l'Orateur, je ne puis répondre à cette question, mais je puis dire à mon honorable ami que certains de mes collègues, premiers ministres du Commonwealth, ont été très surpris d'apprendre que le premier ministre du Canada pouvait se rendre à une conférence aussi importante et constater à son retour que son siège lui a été retiré.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE VIETNAM—ATTITUDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre si le gouvernement du Canada a endossé sans réserve les principes directeurs établis en vue du règlement de la situation au Vietnam. Ces principes constituent-ils maintenant la politique étrangère du gouvernement canadien?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, mon ami n'a sans doute pas eu l'occasion d'examiner le communiqué distribué cet après-midi, mais s'il regarde au bas de la page 3, il constatera, précisément à ce sujet, qu'un groupe de pays,